

OBJECTIFS

- Réduire le risque d'inondation
- Redonner à la rivière son caractère naturel
- Permettre la libre circulation des poissons
- Renouer les habitants avec leur rivière
- Améliorer la capacité de stockage de la nappe d'eau et lutter contre les sécheresses



Photo d'un riverain

Inondation du centre du village en décembre 2010

SOLUTIONS APPORTÉES

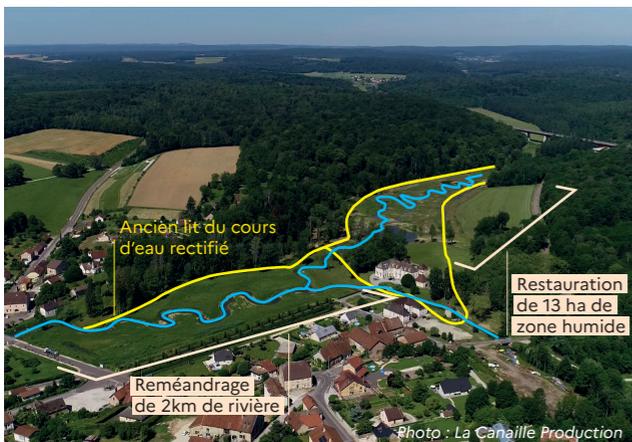


Photo : La Canaille Production

Remettre la rivière et ses alluvions dans leur lit initial en fond de vallée.

Restaurer 13 ha de zone humide.

Restaurer 2 km de rivière.

Supprimer les anciens barrages et les seuils, obstacles à l'écoulement de l'eau.

Redonner à la rivière son tracé sinueux originel.

BÉNÉFICES POUR L'ÉCOSYSTÈME

- Fonctionnement naturel du cours d'eau restauré.
- Retour d'espèces endogènes (truite), recul des invasives.
- Augmentation de la biomasse piscicole de 313 kg/ha à 493 kg/ha.
- Diversité biologique accrue (invertébrés, espèces sensibles).
- Réhaussement de la nappe de 17 cm entre 2019 et 2023.

BÉNÉFICES POUR LA VILLE

- Attractivité touristique du château renforcée.
- Réduction du risque d'inondation : le village n'est plus inondé en cas de crues.
- Débit minimal de la rivière maintenu en période sèche.
- Embellissement du paysage et amélioration du cadre de vie.

ET SI C'ÉTAIT

À REFAIRE ?



Rien ne vaut une preuve tangible !

Partager des retours d'expérience et visiter des villages ayant mené des projets similaires est un moyen efficace pour rassurer et convaincre.

Voir des résultats concrets permet aux différents acteurs et à la population de mieux comprendre les bénéfices attendus et de s'approprier le projet.

L'adhésion se construit ainsi par l'expérience directe et le dialogue.

PAROLES D'ACTEURS

Code QR ?



**DREAL
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

CITÉ ADMINISTRATIVE VIOTTE
5 VOIE GISÈLE HALIMI | BP 31269 | 25005 BESANÇON CEDEX
bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr | 03 39 59 62 00

Avec l'aimable participation du Syndicat de la Vallée de l'Ognon et de la commune de Loulans-Verchamp

Pour plus d'informations : aurelien.gesell@riviereognon.fr


**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA LINOTTE ET LA QUENOCHÉ À LOULANS-VERCHAMP (70)

**RESTAURER LA RIVIÈRE POUR RETROUVER
L'ÉQUILIBRE DE LA RESSOURCE EN EAU**

Photo : Fabien Ponchon



CARTE D'IDENTITÉ

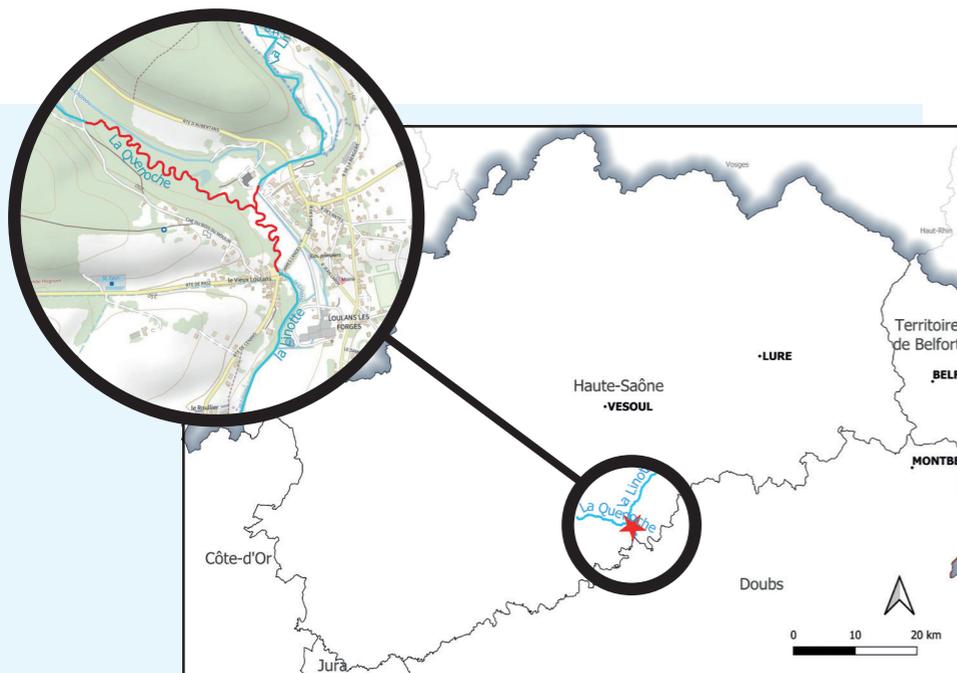
Le projet de restauration de la Linotte a permis de répondre à quatre enjeux pour le village de Loulans-Verchamp : une problématique d'inondation du centre du village en cas de crue, un enjeu écologique de restauration du bon fonctionnement de la rivière envasée, un enjeu de gestion d'anciens seuils vétustes liés au passé industriel de la ville, et une problématique paysagère. La rivière canalisée, rectifiée, invisible pour les habitants, n'avait plus sa place dans la vie du village.

Fruit de concertations approfondies entre la commune, les propriétaires privés, le syndicat de rivière, les services de l'État et les habitants, le syndicat de rivière, la communauté de communes du Pays de Montbozon et du Chanois, un projet de restauration ambitieux a été proposé : 13 hectares de zone humide, 2km de rivière, suppression d'un seuil, remplacement de la confluence de la Linotte et la Quenoche

à son point d'origine, et le reprofilage de toute la vallée.

Sur le tronçon aval du village, la rivière canalisée a été remise dans son lit d'origine en fond de vallée, et le seuil a été supprimé pour réduire le risque d'inondation et retrouver le fonctionnement naturel de la rivière. La restauration de l'aval de la rivière a fait déplacer 18 000 m³ de terre : pour éviter d'avoir à évacuer la terre par camion et engorger les routes, les matériaux ont été réutilisés directement sur place, pour la restauration de l'amont de la rivière. En amont, les travaux ont permis de restaurer la zone humide bordant la rivière. La rivière a retrouvé son lit d'origine, sinueux, et des mares et bras morts ont été créés pour retrouver une diversité d'écoulements et d'habitats. Un troupeau vient paître sur la zone humide restaurée pour entretenir la prairie de manière naturelle et peu coûteuse.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



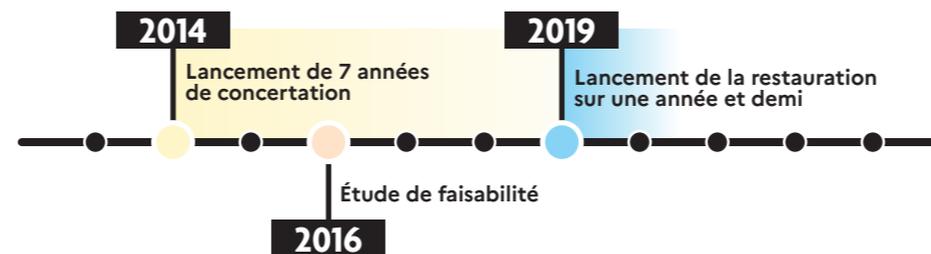
PORTEUR DE PROJET

Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'ognon (SMAMBVO), Communauté de communes du Pays de Montbozon et du Chanois.

FINANCEURS ET BUDGET

- Budget total : 455 000 euros
- Financement de la partie aval par l'AERMC à 80%
- Le reste à charge de 20% a été financé par la communauté de communes du Pays de Montbozon et du Chanois, et le SMAMBVO. La fromagerie du village, qui détenait un ancien barrage dégradé, supprimé par les travaux de restauration, a également participé à financer le projet
- Financement de la partie amont assuré par SNCF Réseaux, au titre de mesures compensatoires liées à la Ligne à Grande Vitesse Est

CALENDRIER DU PROJET



AVANT



APRÈS

QU'EST-CE QU'UN SYNDICAT DE RIVIÈRE ?

Les syndicats de rivière sont des structures publiques regroupant plusieurs institutions publiques, en général des communes et communauté de communes, auxquelles sont confiées la gestion des milieux aquatiques pour un cours d'eau et tous ses affluents : restauration des milieux, travaux d'entretien, assainissement...



Photo : SMAMBVO

La Linotte en phase travaux

LES LEVIERS ET FREINS : RETOUR D'EXPÉRIENCE

LEVIERS DE RÉUSSITE

- Une concertation continue avec les riverains et les acteurs locaux.
- Une communication pédagogique pour faire comprendre les enjeux.
- La réutilisation des matériaux sur site : efficacité, sobriété, moindre impact.
- Un suivi scientifique rigoureux avant et après les travaux, accompagné de communication au grand public.
- Le soutien actif des propriétaires privés (travaux gagnant-gagnant) et des partenaires locaux (forte implication des élus).
- Un montage financier optimal.

FREINS

- Des travaux impressionnants, parfois mal perçus : terrassements, canalisations...
- La nécessité de convaincre les propriétaires fonciers d'accepter le projet.
- Des interrogations sur le coût et l'utilité du projet, parfois sources de réticence.

COMMENT BIEN ANTICIPER

LA RÉSISTANCE AU CHANGEMENT ?

La réussite du projet de restauration de la Linotte a reposé sur la levée de plusieurs points de blocage, en particulier l'adhésion des propriétaires privés concernés. Sans leur accord, aucun aménagement n'aurait été possible. Anticiper les enjeux fonciers, instaurer un dialogue de confiance et mener une concertation patiente ont été

déterminants pour construire un projet cohérent et ambitieux. Par ailleurs, le retour d'expérience après cinq ans a permis de lever les dernières réticences : les crues n'affectent plus le centre du village et le débit de la rivière est maintenu même en période sèche. Le changement s'est imposé par ses résultats concrets.